

COMMISSION EUROPÉENNE

Appel à propositions d'actions de transfert modal, actions à effet catalyseur, actions en faveur des autoroutes de la mer, actions visant à éviter du trafic et d'actions d'apprentissage en commun dans le cadre du programme Marco Polo

[Règlement (CE) n° 1692/2006 du Conseil et du Parlement européen — JO L 328 du 24.11.2006, p. 1]

(2012/C 177/09)

La Commission européenne lance un appel à propositions en vue de la procédure de sélection de 2012 dans le cadre du deuxième programme Marco Polo. La date de clôture de l'appel est le 21 septembre 2012.

Des informations sur les modalités de l'appel ainsi qu'un guide du proposant sont disponibles sur le site internet:

http://ec.europa.eu/transport/marcopolo/getting-funds/call-for-proposals/2012/index_en.htm

Le bureau d'informations du programme Marco Polo peut être joint par courrier électronique: eaci-marcopolo-helpdesk@ec.europa.eu et par télécopie: +32 22979506.
